

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL

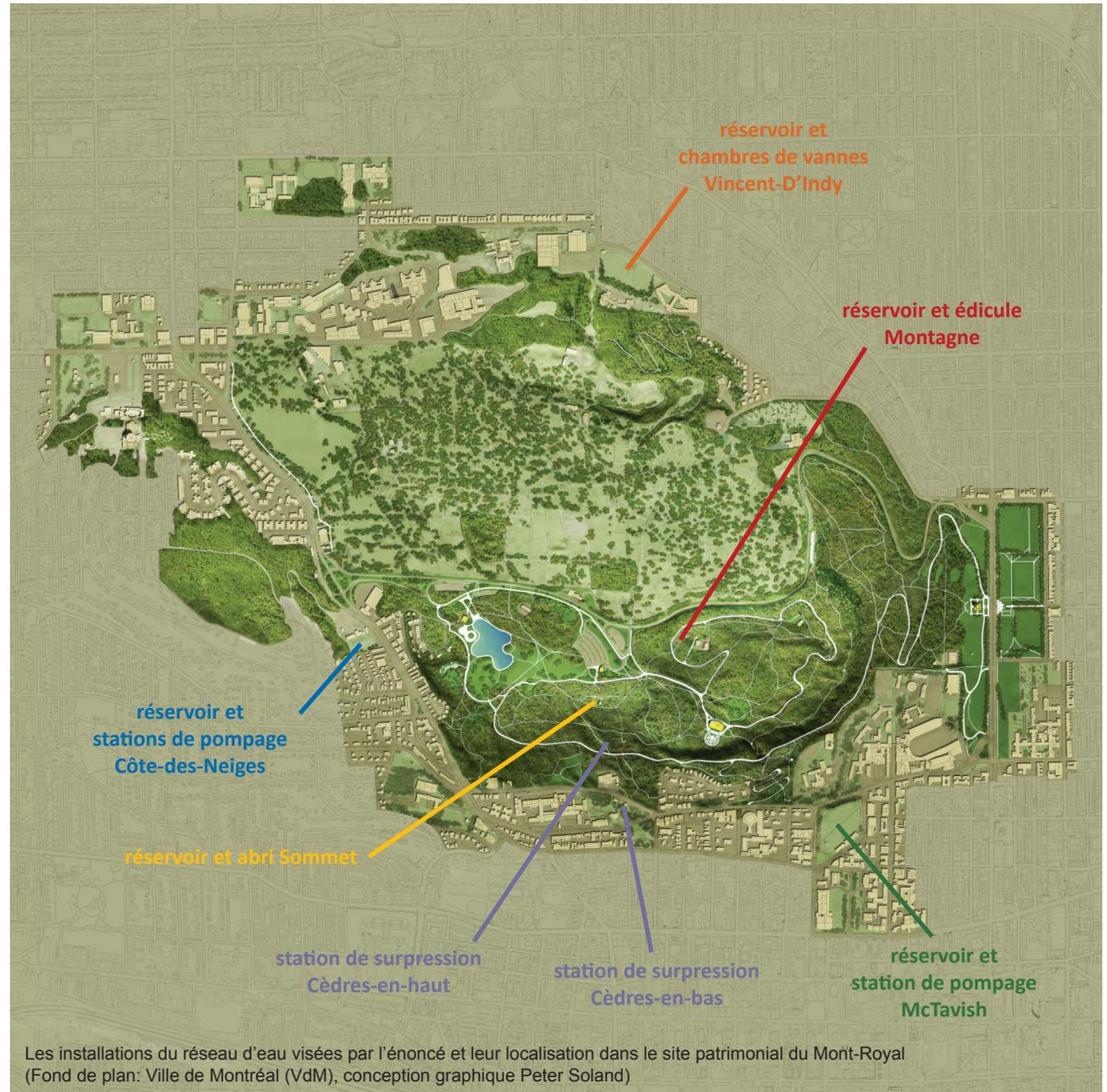
INSTALLATIONS DU RÉSEAU D'EAU POTABLE SITUÉES SUR LA MONTAGNE

Site patrimonial du Mont-Royal

Essentiels à la qualité de vie des Montréalais, les réservoirs et stations de pompage du mont Royal se situent parmi les plus importantes installations de retenue et de distribution d'eau potable de l'Aqueduc de Montréal. À ce titre, elles présentent d'abord et avant tout une immense valeur sociale et d'usage qui repose sur l'importance capitale que revêt ce réseau pour la sécurité et la santé des Montréalais et pour la salubrité de la ville.

Le réseau d'eau potable sur le mont Royal comporte une valeur historique, scientifique et technique. Oeuvre pérenne de génie civil, il comprend des équipements impressionnants résultant du savoir cumulé des ingénieurs de la Ville de Montréal. Ces derniers ont su tirer profit de l'unicité et de la topographie de la montagne, au centre de la ville, pour contenir l'eau en altitude et assurer la pression nécessaire à sa distribution, notamment en utilisant la gravité comme force motrice. Le réseau sur la montagne joue également un rôle déterminant, depuis les débuts de sa conception au XIX^e siècle, dans le développement du territoire montréalais, et traduit les changements et les améliorations apportés en réponse aux besoins de sa population croissante ainsi que les visées hygiénistes de la Ville.

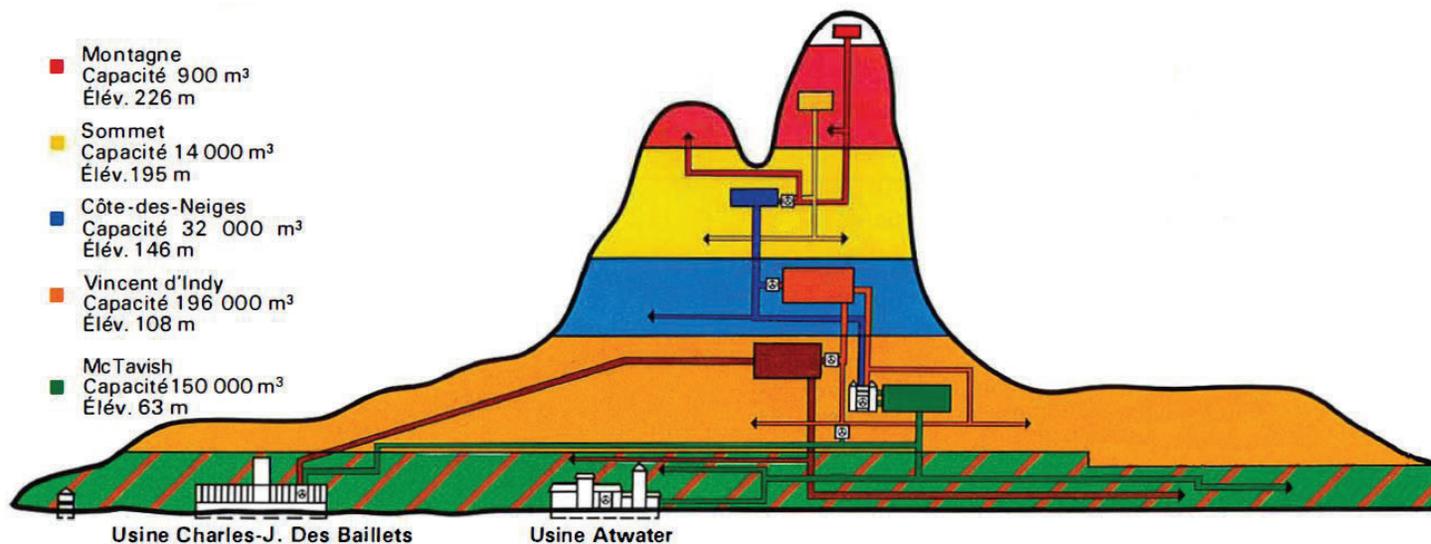
Le réseau comporte aussi une grande valeur paysagère par sa participation à la mise en scène de multiples composantes bâties et naturelles remarquables du mont Royal. Conçu dès le départ avec le souci d'agrémenter le paysage, ce réseau est en symbiose avec la montagne, sa géologie et sa topographie, la met en valeur et lui est subordonné. Ses aménagements et ses constructions participent à l'intérêt et à la richesse de l'expérience paysagère et cynétique de la montagne. Ses stations de pompage et édicules se présentent comme une collection de pavillons de parc aux styles architecturaux variés; ils traduisent le souci porté par leurs concepteurs, ingénieurs de formation, à l'architecture durable et soignée.



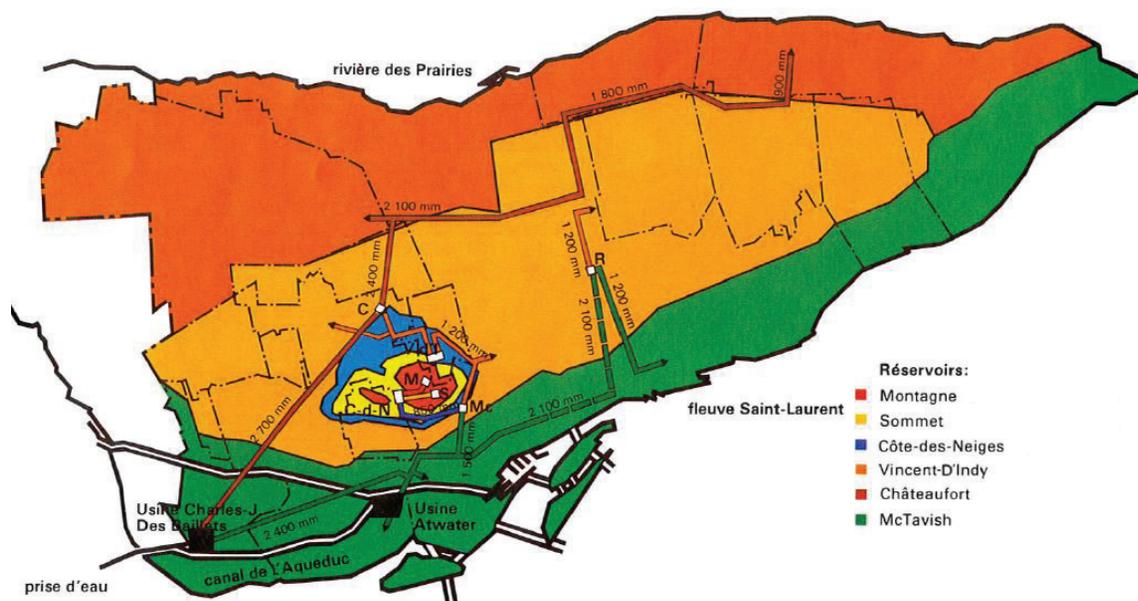
ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DES INSTALLATIONS DU RÉSEAU D'EAU POTABLE SITUÉES SUR LA MONTAGNE

Site patrimonial du Mont-Royal

LES RÉSERVOIRS D'EAU POTABLE SUR LA MONTAGNE



LE TERRITOIRE DESSERVI



(Source: *L'eau a une source*. Service des travaux publics de la Ville de Montréal, s.d.)

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DES INSTALLATIONS DU RÉSEAU D'EAU POTABLE SITUÉES SUR LA MONTAGNE

Site patrimonial du Mont-Royal

DÉSIGNATION PATRIMONIALE COMMUNE À L'ENSEMBLE DES INSTALLATIONS VISÉES

STATUT EN VERTU DE LA LOI SUR LE PATRIMOINE CULTUREL

Toutes les installations visées sont comprises dans le site patrimonial du Mont-Royal (déclaré par le gouvernement du Québec et cité par la Ville de Montréal).

DÉMARCHE

Cet énoncé répond à une demande faite par la Direction de l'eau potable à la Division du patrimoine, pour l'évaluation de l'intérêt patrimonial des installations du réseau d'eau potable situées dans les limites du site patrimonial du Mont-Royal (SPMR).

L'énoncé est le résultat d'une démarche d'évaluation qui repose sur l'identification des valeurs patrimoniales associées à un lieu et des éléments caractéristiques qui les incarnent. L'expérience démontre que la perpétuation des valeurs par la conservation et la mise en valeur des composantes qui les expriment, confère une plus-value aux interventions contemporaines. Elle leur permet de s'inscrire de façon plus authentique et dans l'affirmation de l'identité culturelle de la collectivité, de s'arrimer à l'histoire du lieu, tout en permettant l'évolution du territoire et la création du patrimoine de demain.

Cet énoncé se base, d'une part, sur la consultation d'une documentation portant sur les diverses installations du réseau d'eau potable réparties sur le territoire de la montagne à l'intérieur des limites du SPMR, et d'autre part, sur les expertises et expériences des participants au groupe de travail et sur une série d'observations et de constats découlant des visites des lieux.

L'énoncé présente d'abord les valeurs patrimoniales reconnues à l'ensemble des installations du réseau qui ponctuent le territoire du SPMR, puis les valeurs propres à chacune de ces composantes identifiées ci-bas par les numéros 1 à 7.



Source photo aérienne: VdM AirImex

1. Réservoir et station de pompage McTavish
2. Réservoir et chambres de vannes Vincent-D'Indy
3. Réservoir et stations de pompage Côte-des-Neiges
4. Réservoir et édicule Montagne
5. Réservoir et abri Sommet
6. Station de surpression Cèdres-en-haut
7. Station de surpression Cèdres-en-bas

- * Réservoir de Haut-Niveau (remblayé en 1947)
- ⤵ Réservoir Des Cèdres (désaffecté en 1979)

Note :

Toutes ces installations se trouvent dans les limites de l'arrondissement de Ville-Marie, à l'exception du site du réservoir Vincent-D'Indy qui se situe dans l'arrondissement d'Outremont.

N.B. En l'absence de mention, les photographies proviennent de la Ville de Montréal.

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DES INSTALLATIONS DU RÉSEAU D'EAU POTABLE SITUÉES SUR LA MONTAGNE

Site patrimonial du Mont-Royal

CHRONOLOGIE

Jusqu'au début du XIX^e siècle, les habitants de Montréal s'approvisionnent en eau par l'entremise de puits ou fontaines alimentés par des sources, ou en la puisant directement dans les cours d'eau des environs, notamment dans le fleuve. Cette eau est souvent contaminée par les latrines. À maintes reprises au cours du XIX^e siècle et jusqu'au début XX^e, des épidémies (choléra, variole, rougeole, scarlatine, fièvre typhoïde, etc.) surviennent à Montréal, causant de nombreux décès et induisant un taux élevé de mortalité infantile.

- 1642 à 1800 Approvisionnement en eau directement dans les cours d'eau, puits et fontaines.
- 1666 Établissement du domaine de la Montagne des Sulpiciens sur le flanc sud du mont Royal.
- 1801 Création du premier réseau d'aqueduc privé à Montréal par la Compagnie des propriétaires des Eaux de Montréal. Le premier réservoir se trouve alors au domaine de la Montagne des Sulpiciens.
- 1811 Lègue du domaine Burnside de James McGill pour la construction de l'Université McGill.
- 1819 Abandon du réservoir du domaine de la Montagne et puisage de l'eau directement dans le fleuve Saint-Laurent.
- 1832 Épidémie de choléra.
- 1845 Municipalisation du réseau d'aqueduc par la Ville de Montréal.
- 1849 Mise en service d'un réservoir au square Saint-Louis.
- 1852 Grand incendie de Montréal. Une part importante des installations du réseau d'aqueduc devant être reconstruite, la municipalité voit l'occasion de repenser le système pour résoudre ses problèmes d'approvisionnement et de distribution. Le mandat est confiée à l'ingénieur Thomas C. Keefer, qui conçoit alors les bases du système d'aqueduc actuel.
- 1853 Acquisition d'un terrain appartenant à Hugh Taylor sur les flancs du mont Royal par la Ville de Montréal pour le creusage du réservoir McTavish.**
- 1854 Acquisition de 80 acres à Verdun (site Atwater) par la Ville de Montréal pour une station de pompage et début de la construction du canal de l'Aqueduc de Montréal creusé à même les rivières souterraines.
- 1856 Mise en service de l'Aqueduc constitué du réservoir à ciel ouvert McTavish** et de la station de pompage hydraulique du site Atwater (Pavillon des roues).
- 1863 Construction d'un canal d'évacuation des eaux du Pavillon des roues jusqu'au fleuve Saint-Laurent.
- 1868 Installation de pompes à vapeur en surplus des pompes hydrauliques.
- 1870 Élargissement du canal de l'Aqueduc.
- 1872-1876 Acquisition de plusieurs propriétés pour la formation du parc du Mont-Royal.
- 1874 Épidémie de fièvre typhoïde.
- 1875 Construction de la première station des pompes à vapeur au réservoir McTavish. Augmentation de la capacité du réservoir McTavish.**
- Construction du réservoir de Haut-Niveau (aussi connu sous le nom «Peel»).
- 1876 Inauguration du parc du Mont-Royal.
- 1891 Fondation de la Montreal Water and Power Company.
- Aménagement du réservoir à ciel ouvert Côte-des-Neiges par la Montreal Water and Power Company.**
- 1905-1913 Élargissement du Canal de l'Aqueduc.
- 1908 Mise en service, par la Montreal Water and Power Company, du réservoir Vincent-D'Indy nouvellement construit (aussi connu sous le nom Bellingham).**
- 1909-1910 Épidémie de fièvre typhoïde.
- Décision par le Conseil municipal de construire une usine de traitement des eaux sur le site Atwater.
- 1910 Construction de la première station de pompage Côte-des-Neiges par la Montreal Water and Power Company.**
- 1910-1911 Construction d'une station de pompage sur l'avenue Papineau au nord de l'avenue Laurier.
- 1913 Mise en service du réservoir des Cèdres et de la station Cèdres-en-bas par la Ville de Montréal.**
- 1914-1918 Première Guerre mondiale.

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DES INSTALLATIONS DU RÉSEAU D'EAU POTABLE SITUÉES SUR LA MONTAGNE

Site patrimonial du Mont-Royal

CHRONOLOGIE (suite)

- 1918 Inauguration de la première galerie de filtration. L'eau est désinfectée à l'hypochlorite de calcium.
- 1923 Construction d'une nouvelle station de pompage au sud de l'extrémité du canal de l'Aqueduc (boulevard LaSalle).
Remplacement des pompes à vapeur par des pompes électriques.
- 1927 Acquisition par la Ville de Montréal (par expropriation) des installations de la Montreal Water & Power Co.
Début des travaux de modernisation et d'accroissement du réseau d'aqueduc et d'égouts.
Abandon du réservoir de Haut-Niveau (vidé et désaffecté en 1932, remblayé en 1947).
- 1928-1932 Construction de la nouvelle usine de pompage du réservoir McTavish et rehaussement du réservoir.**
- 1931 Construction du réservoir Montagne, de même que de la station de pompage Cèdres-en-haut.**
- 1938 Construction du nouveau réservoir couvert Côte-des-Neiges et de sa station de pompage attenante.**
- 1939-1945 Deuxième Guerre mondiale; interruption ou ralentissement des travaux de modernisation de l'aqueduc.
- 1945-1949 Reconstruction et recouvrement du réservoir McTavish.**
- 1947-1951 Construction de l'aile ouest de la station de pompage McTavish.**
- 1950 Résolution permettant de verser pour des fins de parc le terrain qui recouvre le réservoir McTavish.**
- 1951 Installation d'une nouvelle prise d'eau en amont des rapides de Lachine.
- 1956 Construction du réservoir et de l'abri Sommet, ainsi que d'un édicule pour le réservoir Montagne.**
- 1960 Érection du réservoir Rosemont au parc Étienne-Desmarreau.
- 1963- 1965 Recouvrement du réservoir Vincent-D'Indy et construction des chambres des vannes.**
Démolition du Pavillon des roues de l'usine Atwater.
- 1968-1970 Agrandissement de la station de pompage McTavish.**
- 1972-1973 Réfection de la toiture de la station de pompage McTavish.**
- 1973 Début de la construction de l'usine Charles-J. Des Bailleurs, coin de l'avenue Dollard et du boulevard de la Vérendrye.
- 1973-1974 Agrandissement de la station de pompage Côte-des-Neiges.**
- 1978 Mise en service de l'usine de traitement Charles-J. Des Bailleurs.
Aménagement de la station de pompage et du réservoir Châteaufort dans Côte-des-Neiges.
- 1979 Fermeture de la station de pompage des Cèdres-en-haut.**
- ± 1980-1985 Agrandissement de la chambre des vannes ouest du réservoir Vincent-D'Indy.**
- 1981 Aménagement d'une cour de voirie sur le site Côte-des-Neiges.**
Conversion de l'ancienne station de pompage en bureaux et salle de repos. Construction d'un garage et d'un abri.
- 1987 Création par la Ville de Montréal du site patrimonial du Mont-Royal.
- 1991 Installation de l'oeuvre *La montagne des jours* de Gilbert Boyer (composée de cinq disques de granit disséminés le long des sentiers du parc du Mont-Royal, notamment près des réservoirs Montagne et Sommet).
- 2005 Création par le gouvernement du Québec de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal (aujourd'hui le site patrimonial du Mont-Royal).
- 2005 Agrandissement de la station de pompage Vincent-D'Indy sur sa façade nord.**
- 2009 Réfection de la maçonnerie et des toitures d'ardoise de la station de pompage McTavish, et mise aux normes.**
Réfection de la maçonnerie et de la toiture des édicules du réservoir Vincent-D'Indy.
- 2011-2012 Ajout d'une chambre électrique à la station de pompage Vincent-D'Indy, mise en place d'un terrain de sport synthétique sur sa surface et installation de l'oeuvre *Jeu-Geste-Corps* de Pierre Fournier.**
- 2012-2013 Construction du bâtiment U-V à l'usine Atwater et traitement de l'eau par ultra-violets.
- 2017 Inauguration d'un terrain multisports synthétique dans le parc Rutherford.**

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DES INSTALLATIONS DU RÉSEAU D'EAU POTABLE SITUÉES SUR LA MONTAGNE

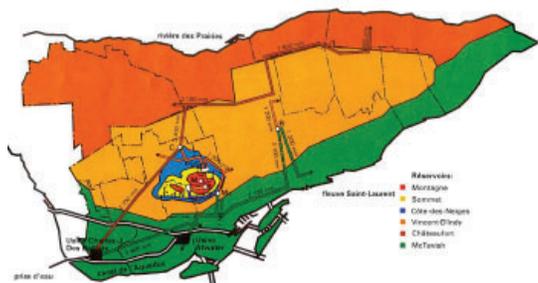
Site patrimonial du Mont-Royal

ENSEMBLE DU RÉSEAU D'EAU POTABLE SUR LE MONT ROYAL

La photo ci-contre se trouve en page couverture du guide *L'eau a une source* produit par le Service des travaux publics. (s.d.-vers 1985)



Le dessin ci-bas, illustrant le territoire desservi par le réseau de la montagne¹, en est également tiré.



Les autorités municipales, soucieuses de la santé et de la sécurité des citoyens aussi bien que de la beauté de la ville, viennent d'ajouter un monument qui fera honneur aux habitants du Grand Montréal.

Tiré de l'article rédigé par Charles-Jules Des Bailleys sur le réservoir McTavish et paru en 1947 dans la publication *Métropole*.

Cette citation traduit la vision de M. Des Bailleys pour l'ensemble de ses contributions en tant qu'ingénieur de l'aqueduc de Montréal.

VALEUR SOCIALE ET D'USAGE

Le réseau situé sur la montagne compte parmi les plus importantes installations de retenue et de distribution d'eau potable de l'Aqueduc de Montréal. À ce titre, il présente d'abord et avant tout une immense valeur sociale et d'usage, nettement prépondérante dans l'intérêt patrimonial du réseau. Cette valeur repose sur :

- l'importance capitale qu'il revêt pour la sécurité et la santé des montréalais et pour la salubrité de la ville; initialement conçu pour contrer les épidémies et les incendies et améliorer les conditions de vie des résidents, il a été progressivement étendu et maintes fois optimisé pour offrir aux résidents, aux industries, commerces et institutions de l'île, une eau d'excellente qualité, en quantité suffisante, 24 heures par jour, 365 jours par année;
- la capacité de stockage de l'ensemble de ses installations qui s'élève à plus de 600 000 m³ (160 piscines olympiques)¹ et dessert les utilisateurs du centre et de l'est de l'île.

¹ en incluant le réservoir Châteaufort qui se trouve à l'angle des avenues Van Horne et Darlington dans Côte-des-Neiges.

N.B. La valeur sociale et d'usage est portée par l'ensemble des composantes fonctionnelles du réseau, chacune ayant son rôle à jouer. Il n'est pas jugé pertinent de réitérer cette valeur lors de la présentation, au pages suivantes, des valeurs propres à chacun des lieux, sauf dans le cas du site McTavish, vu son importance, ou lorsqu'il est question d'usages spécifiques au lieu.

VALEUR HISTORIQUE, SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Le réseau d'eau sur le mont Royal comporte également une valeur historique, scientifique et technique ayant trait à :

- l'oeuvre pérenne de génie civil que constituent ses installations, incluant ses équipements (impressionnantes et robustes pompes, vannes, postes de contrôle, etc.) résultant du savoir cumulé des ingénieurs de la Ville de Montréal (à commencer par son premier concepteur Thomas Coltrin Keefer, ingénieur en chef de la Commission des Eaux de Montréal), lesquels ont su tirer profit de l'unicité et de la topographie de la montagne, au centre de la ville, pour contenir l'eau en altitude et assurer la pression nécessaire à sa distribution, notamment en utilisant la gravité comme force motrice;
- son rôle déterminant, depuis les débuts de sa conception au XIX^e siècle, dans le développement du territoire montréalais, le réseau traduisant les changements et les améliorations apportés en réponse aux besoins de sa population croissante ainsi que les visées hygiénistes de la Ville.

VALEUR PAYSAGÈRE

Le réseau comporte également une grande valeur paysagère :

- conçu dès le départ avec le souci d'agrémenter le paysage, bien que ses bassins d'ornementation aient été couverts, il participe à la mise en scène de multiples composantes bâties et naturelles remarquables du mont Royal (telles que la villa Ravenscrag, la salle Claude-Champagne et les magnifiques parois rocheuses - vestiges de carrières - du parc Rutherford, du flanc est de la colline de Westmount et du flanc nord de la colline d'Outremont);
- il est en symbiose avec la montagne, sa géologie et sa topographie, il la met en valeur et lui est subordonné; les talus de ses réservoirs et ses murs de clôture ponctuent de belle façon le paysage, les amples plateaux des réservoirs sont des lieux de contemplation de la montagne et de la ville, et ceux du parc du Mont-Royal sont tout à fait dissimulés dans la nature;
- parmi ses aménagements et ses constructions qui participent à l'intérêt et à la richesse de l'expérience paysagère et cynétique de la montagne, ses stations de pompage et édicules se présentent comme une collection de pavillons de parc aux styles architecturaux variés; ils traduisent le souci porté par leurs concepteurs, ingénieurs de formation, à l'architecture durable et soignée. À ce titre, l'immense contribution de Charles-Jules Des Bailleys est manifeste à l'endroit de la station McTavish et de la station Côte-des-Neiges bordant le chemin du même nom.

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DES INSTALLATIONS DU RÉSEAU D'EAU POTABLE SITUÉES SUR LA MONTAGNE

Site patrimonial du Mont-Royal

STATION ET RÉSERVOIR MCTAVISH / PARC RUTHERFORD (815-855, av. du Docteur-Penfield)

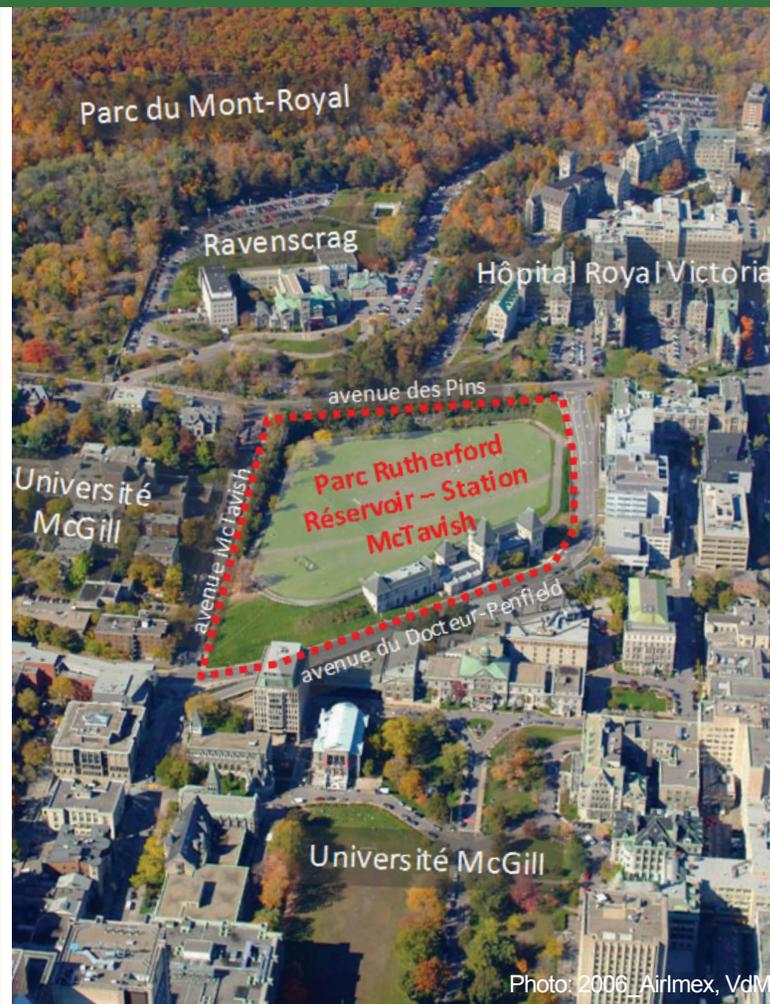
La station et le réservoir McTavish, de par leur intégration au réseau d'eau potable de Montréal, revêtent une importance capitale pour la sécurité et la santé des montréalais, et pour la salubrité de la ville.

De façon plus particulière, une très grande valeur paysagère est reconnue au lieu en raison de son importante contribution à la vue iconique offerte sur la montagne dans l'axe de l'avenue McGill College, ainsi qu'à la mise en scène spectaculaire de Ravenscrag (Institut Allan Memorial), avec le paysage naturel du parc Rutherford, sa topographie et sa station de style château. Le lieu contribue grandement à la qualité paysagère du secteur par l'expérience paysagère qu'il offre au public ; ses panoramas, l'étendue du parc et son caractère épuré, ses sentiers, sa quiétude, la présence de l'eau et sa magnifique paroi rocheuse (la plus accessible et impressionnante du mont Royal), sa végétation dont le grand érable argenté qui surplombe l'intersection des avenues McTavish et du Docteur-Penfield, et ses talus.

Parc public et oeuvre majeure de génie, le lieu présente une grande valeur d'usage. En plus d'emmagasiner en eau potable l'équivalent du contenu de 75 piscines olympiques, il dessert quotidiennement une population totale de 790 000 personnes réparties sur l'île et dans ses quartiers les plus peuplés. Il est également un lieu public au cœur de la ville et prisé pour la promenade, la récréation et la contemplation, comme l'ont souhaité ses concepteurs.

Une valeur historique lui est attribuée en raison de son rôle déterminant dans le développement du secteur et de la ville, depuis les tous débuts de la mise en service de l'aqueduc au milieu du XIX^e siècle jusqu'à ce jour. Il concrétise la volonté partagée par la Ville de Montréal et les personnages importants auxquels il est associé, d'améliorer les conditions de vie des citoyens, suivant les visées hygiénistes de l'époque. Depuis la décision prise par le Conseil municipal en 1950, il fait partie de l'espace public dédié à des fins de parc pour le bénéfice de tous.

Enfin, sa valeur architecturale repose sur la grande qualité de la conception architecturale et constructive de sa station de pompage, de style noble et majestueux et d'une grande beauté, en accord avec les immeubles traditionnels voisins (Hôpital Royal Victoria, Université McGill, résidences du Mille carré). Elle incarne la rencontre de l'esthétisme et de la technique, soulignant que l'eau est une richesse. Par sa composition volumétrique, dont ses toits marqués de tours, ses matériaux et son positionnement dans l'espace, la station s'intègre harmonieusement dans ce secteur à la jonction de la ville et de la montagne. Ces espaces intérieurs, notamment ses salles des pompes et son hall d'entrée, sont de très belle qualité et témoignent du souci porté aux détails dans la conception.



DÉSIGNATION PATRIMONIALE - outre les statuts conférés au mont Royal en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel (site patrimonial - déclaré par Québec, cité par Montréal)

SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DE L'AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL et PLAN D'URBANISME DE MONTRÉAL

- Situé à l'intérieur des limites de la grande propriété à caractère institutionnel (Université McGill) et en secteur d'intérêt archéologique

CAHIER D'ÉVALUATION DU PATRIMOINE URBAIN (publié en 2005 et réalisé dans le cadre de la préparation du Plan d'urbanisme)

- Situé en secteur de valeur patrimoniale exceptionnelle et en secteur d'intérêt archéologique

AUTRES : • Station McTavish: propriété municipale d'intérêt patrimonial

- Parc Rutherford: parc public en vertu d'une résolution adoptée par le Conseil municipal en 1950

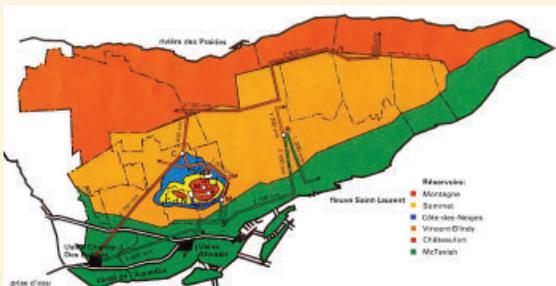
VALEUR D'USAGE



Borne et fontaine sur le Plateau Mont-Royal



Fontaine à l'intérieur du Complexe Desjardins, 1976-1977
(Source: Héritage Montréal, Complexe Desjardins)



Le territoire desservi est illustré en vert, orange pâle et bleu
(Source: *L'eau a une source*, Service des travaux publics (s.d.-vers 1985))

La valeur d'usage du site McTavish-Rutherford¹ repose sur :

- le fonctionnement essentiel et continu de ses installations qui servent Montréal et une grande part de sa population depuis la mise en service du réservoir, en 1856, puis de la station, en 1932;
- le fait que le réservoir, alimenté par les usines Atwater et Des Bailleurs, permet d'emmagasiner et de distribuer 150 000 m³ d'eau potable, soit l'équivalent du contenu de 75 piscines olympiques, débitant de 7 à 10 m³/seconde;
- le fait qu'il dessert quotidiennement et directement une population d'environ 435 000 personnes et une population totale de 790 000 personnes, puisqu'il alimente aussi les réservoirs Côte-des-Neiges et Vincent d'Indy;
- l'ampleur du territoire desservi soit, pratiquement, toute la frange sud-est de l'île depuis LaSalle jusqu'à Pointe-aux-Trembles en incluant le centre des affaires, et tout le centre de l'île depuis Côte-Saint-Luc jusqu'à Montréal-Est en incluant les quartiers résidentiels les plus densément peuplés de l'agglomération;
- son témoignage de l'évolution du réseau d'eau en fonction des besoins et de l'expansion de la ville;
- l'utilisation qui est faite du parc Rutherford par la population, dont bon nombre sont des usagers de l'Université McGill, en tant que lieu de passage, de promenade, de récréation, de jeu, de plaisir, de rencontre et de contemplation;
- son témoignage de l'importance accordée par la Ville à la présence d'espaces verts publics mis à la disposition des citoyens et des intentions poursuivies dès la conception par Thomas C. Keefer à l'effet que le réservoir soit aussi partie intégrante du paysage, pour le bénéfice de tous.

¹ Dans l'objectif d'être concis, cette appellation est utilisée à l'énoncé pour désigner le lieu de la station et du réservoir McTavish, de même que le parc Rutherford qui le surplombe.

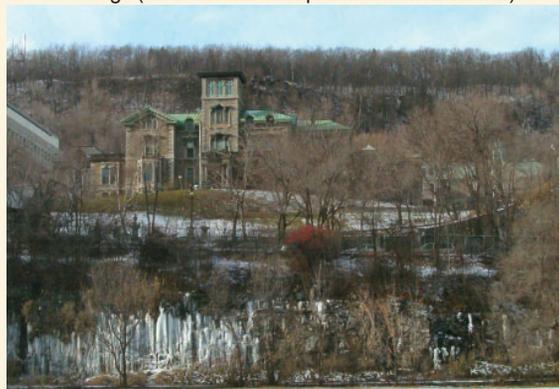
ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

- La localisation sur la montagne et son flanc sud, au centre de la ville, au sein du centre-ville et du campus de l'Université McGill
- L'ensemble des installations liées au réseau d'eau, notamment la station de pompage et le réservoir
- L'espace vert public, vaste et plat, du parc Rutherford

VALEUR PAYSAGÈRE



Les tours de la station dans la vue offerte dans l'axe de l'avenue McGill College (Source: montrealinpicures.com Martin New)



La paroi glacée, Ravenscrag et la montagne (Source : photo Daniel Chartier)



La vue offerte sur le parc Rutherford et la montagne

La valeur paysagère du site McTavish-Rutherford repose sur :

- son appartenance à la plus belle et prestigieuse mise en scène de la montagne, soit la vue iconique offerte dans l'axe de l'avenue McGill College et qui fait partie de l'image de Montréal;
- la contribution de son paysage naturel et de sa topographie à la mise en scène du cadre bâti (dont l'hôpital Royal Victoria et les maisons Duggan et Thomson) et surtout, celle spectaculaire de Ravenscrag (Institut Allan Memorial); adossé à la montagne boisée, juché sur son promontoire au-delà de la paroi rocheuse et de la végétation du parc Rutherford;
- son importante contribution à la qualité paysagère du secteur, notamment en raison du grand intérêt des vues et panoramas offerts depuis et vers le site, de sa grande visibilité depuis plusieurs lieux, des caractéristiques architecturales de la station de pompage et des caractéristiques paysagères de l'espace surplombant le réservoir, notamment les éléments identitaires du patrimoine naturel de la montagne qui ceinturent le site;
- la qualité de l'expérience paysagère que le lieu offre aux promeneurs, passants et usagers, notamment et outre ces vues d'intérêt, l'accès libre et la circulation informelle, la quiétude relative de ce lieu à la jonction de la ville et de la montagne, la présence bien visible ou discrète de l'eau et du roc, dont la magnifique paroi rocheuse qui est la plus accessible et impressionnante du mont Royal;
- l'intégration soignée de la station de pompage au paysage et la qualité de sa mise en scène depuis l'espace du parc Rutherford et de la montagne.

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

- La localisation du site
- Les vues offertes depuis le lieu vers Ravenscrag, le mont Royal et le centre-ville, de jour comme de nuit et en toute saison
- La station de pompage, ses caractéristiques de style château dont ses toits et tours recouverts d'ardoise anthracite et bordés de solins de cuivre
- L'étendue du parc, son caractère épuré et ses dégagements, qui permettent d'apprécier pleinement et sans autre «distraction visuelle» les panoramas sur la ville et sur la montagne, de même que la continuité du plateau gazonné et l'ouverture sur le ciel
- L'implantation du parc à l'écart de la circulation véhiculaire, protégé par l'écrin formé de la paroi rocheuse du côté de l'avenue des Pins, de la station en bordure de l'avenue du Docteur-Penfield et des talus sur les autres côtés
- Sa topographie; sa paroi rocheuse qui se dresse à la périphérie du parc, son plateau, ses talus ras

VALEUR PAYSAGÈRE (suite)

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES



Vue sur la station de pompage depuis l'avenue des Pins



Vue sur le parc depuis l'avenue McTavish



Une des buttes au pourtour



La paroi glacée



Le grand érable argenté



Vue depuis un des belvédères du sentier de l'escarpement dans le parc du Mont-Royal



Le panorama sur le centre des affaires et la station de pompage

La valeur paysagère du site McTavish-Rutherford repose aussi sur :

- la présence distinctive de la station de pompage sur le parcours de l'avenue du Docteur-Penfield;
- sa participation à la coulée verte dans la poursuite du parc du Mont-Royal auquel il sert de socle;
- la dualité du caractère montagne et de la manifestation du roc; d'une part, bien visible à l'endroit de la paroi rocheuse et d'autre part, imperceptible à l'endroit de la tranchée souterraine entre la station et le réservoir où l'eau d'affleurement suinte aussi, entraînant la formation d'une mousse verte suivant les saisons.

- La manifestation de l'eau à l'endroit de la paroi rocheuse et sous diverses formes au fil des saisons
- La végétation spontanée et aménagée en périphérie du plateau, notamment les arbres matures, particulièrement l'érable argenté qui se dresse seul sur son promontoire au sommet du talus surplombant l'intersection des avenues McTavish et du Docteur-Penfield
- Les sentiers de traverse et au pourtour du parc, les lignes de désir tracées dans la neige, dont le tracé en diagonale qui est emprunté, depuis le recouvrement du réservoir en 1949, pour rejoindre le centre-ville depuis les quartiers résidentiels à l'est

VALEUR HISTORIQUE



Cette photographie a été prise vers 1911-1913 lors de l'agrandissement du réservoir, avant l'ajout ouest à la station de pompage (Source : VM94-Z2234-3, Archives de la Ville de Montréal (VdM))



Employés de la Ville et de la compagnie Atlas en 1929 sur le réservoir (Source : VM94-Z2234-3, Archives de la VdM)



Les armoiries de Montréal sculptées dans la pierre en façade et un détail ornemental du hall intégrant les initiales de la Cité de Montréal



Vue de Montréal et du réservoir depuis Ravenscrag en 1869 (Source: James Inglis 1869, Musée McCord, MP-0000.194.4, MP-0000.194.5, P0000.194.6)

La valeur historique du site McTavish-Rutherford repose sur :

- le rôle déterminant du lieu (station et réservoir) dans la ville, depuis le milieu du XIX^e siècle jusqu'à ce jour, comme acteur du développement et aussi témoin de l'expansion du territoire de la ville, à commencer par le Mille carré voisin, l'Université McGill et l'Hôpital Royal Victoria (dont il a d'ailleurs induit l'emplacement plus à l'est pour éviter la contamination de l'eau par les égouts de l'hôpital et par les émanations auxquelles étaient attribuées les épidémies);
- la construction du réservoir au tout début de la mise en service de l'aqueduc (1856) et son expansion sur le site d'une ancienne carrière;
- son témoignage de la volonté de la Ville de Montréal d'améliorer les conditions de vie des citoyens, suivant les visées hygiénistes de l'époque;
- le fait qu'au fil du temps il s'est adapté en fonction des besoins croissants de la population et suivant l'évolution de la société et des technologies;
- le caractère public de ce lieu depuis l'adoption par le Conseil municipal, le 1^{er} juin 1950, de la résolution permettant de le verser pour des fins de parc et le maintien depuis de cet espace public;
- son association avec des personnages importants, notamment l'ingénieur Thomas Coltrin Keefer à l'origine de sa conception, le surintendant Louis Lesage et les ingénieurs Georges Janin et Charles-Jules Des Baillels, de même que l'architecte Jean-Omer Marchand, le marchand de fourrure Simon McTavish et le prix Nobel de chimie Ernest Rutherford.

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

- La localisation sur le flanc sud du mont Royal et dans un lieu caractérisé par son prestige depuis le XIX^e siècle
- La propriété et l'occupation publiques du lieu
- L'immeuble de la station de pompage résultant de trois campagnes de construction
- Le réservoir, d'abord agrandi puis recouvert
- La paroi rocheuse rappelant la carrière
- Les armoiries de Montréal sculptées dans la pierre de façade de la station de pompage
- La plaque au mur du hall d'entrée commémorant la construction de la station
- Le monogramme CM (Corporation de Montréal) intégré aux détails ornementaux des grilles ornant le système de chauffage du hall d'entrée
- Les équipements, tels que les pompes, qui perdurent en raison de leur robustesse
- Le panneau à indicateurs lumineux installé au mur de la première salle des pompes, qui servait à indiquer celles qui étaient en fonction
- Les toponymes McTavish et Rutherford
- Les ressources archéologiques en lien avec la première station des pompes à vapeur qui bordait l'avenue McTavish

VALEUR ARCHITECTURALE

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES



La valeur architecturale du site McTavish-Rutherford repose sur :

- la grande qualité de la conception architecturale et constructive de la station de pompage, véritable joyau du réseau, son style noble et majestueux et sa grande beauté, en accord avec les immeubles traditionnels qui caractérisent le secteur (Hôpital Royal Victoria, Université McGill, résidences du Mille carré), qui incarnent, à l'extérieur et à l'intérieur, la rencontre de l'esthétisme et de la technique et soulignent que l'eau est une richesse;
- la composition volumétrique et le positionnement de la station dans l'espace qui tirent habilement profit des caractéristiques du milieu d'insertion dont la différence de niveaux; du côté de la ville et de l'avenue du Docteur-Penfield le château se dresse, du côté du parc il vient le délimiter avec un volume longiligne aux toits marqués de tours qui s'intègre harmonieusement à l'espace ouvert du plateau;
- les trois corps de bâtiment érigés en trois moments distincts, s'intégrant par mimétisme tout en se distinguant graduellement par une certaine simplification des détails architecturaux.



La station de pompage en front de l'avenue du Docteur-Penfield



La station de pompage vue de l'arrière depuis le parc Rutherford (Source : montrealinpictures.com)

- La station de pompage, particulièrement l'édifice d'origine (1928-32) et le premier agrandissement (1947-49), notamment :
 - son implantation et sa volumétrie
 - sa composition architecturale très soignée de style château
 - ses toits à croupe et ses tours recouverts d'ardoise anthracite et les couronnements (solins de cuivre, poivrières, mâchicoulis, etc.)
 - ses matériaux de grande qualité, notamment sa pierre taillée à appareillage écossais
 - ses éléments décoratifs de pierre sculptée
 - son portail en arche
 - l'escalier situé du côté nord-est
 - ses ouvertures dictées par l'aménagement intérieur
- Le style progressivement plus épuré des trois corps de bâtiment

VALEUR ARCHITECTURALE (suite)

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES (suite)

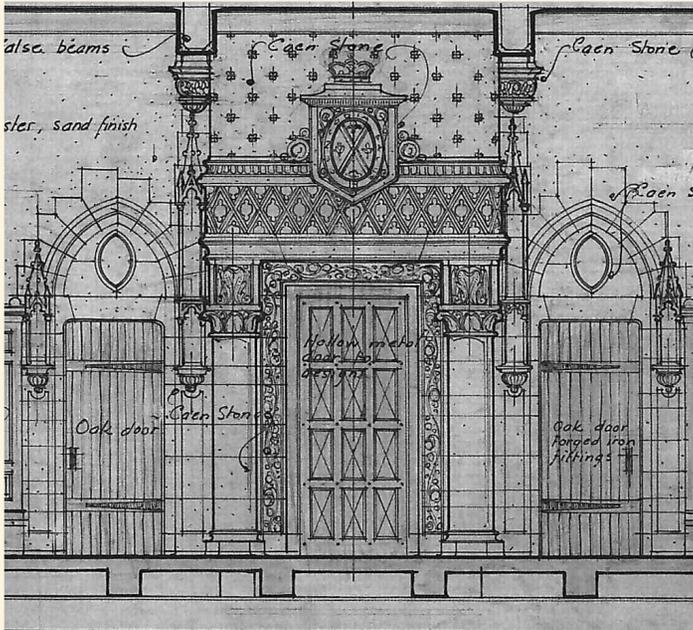


Le hall d'entrée

La valeur architecturale du site McTavish-Rutherford repose aussi sur :

- la qualité des espaces intérieurs des salles des pompes et du hall d'entrée, en raison de leurs caractéristiques architecturales, leurs matériaux, leurs dimensions, la hauteur des plafonds et le souci porté aux détails dans la conception;
- la qualité d'ensemble et la disposition cohérente et fonctionnelle des espaces intérieurs.

- ses portes et quincaillerie d'origine
- son majestueux hall d'entrée (haut plafond à caissons, arches et décor en pierre de Caen, lambris de bois de chêne, recoins avec banquettes intégrées en chêne, plancher en Flagstone gris, grilles ouvragées du système de chauffage, appliques aux murs, etc.)
- les magnifiques salles des pompes (murs de brique vernissée, planchers de terra cotta, hauts plafonds, appliques murales dans la première salle)
- l'escalier à vis, en béton crépissé, qui mène à la salle de contrôle et aux bureaux situés aux étages supérieurs



Extrait du plan présentant le décor et les finis du hall d'entrée



La première salle des pompes



ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DES INSTALLATIONS DU RÉSEAU D'EAU POTABLE SITUÉES SUR LA MONTAGNE

Site patrimonial du Mont-Royal

Aménagé sur le flanc nord du mont Royal, le site du réservoir Vincent-D'Indy présente une valeur paysagère par la beauté et l'ampleur des vues et panoramas qu'il offre vers la montagne et la ville et ceux offerts depuis sa périphérie. Ce site contribue également à la perception et à la mise en scène des immeubles de grand intérêt qui le voient et offre une expérience paysagère de qualité aux passants et usagers qui peuvent apprécier la quiétude de ce lieu à flanc de montagne.

L'intérêt du site Vincent-D'Indy repose aussi sur sa valeur historique par son association avec la Montreal Water and Power Company qui a construit le réservoir au début du XX^e siècle, sur le site d'une ancienne carrière. Son histoire est également liée à celle du développement des quartiers adjacents d'Outremont et de Côte-des-Neiges et des institutions voisines, dont l'Université de Montréal.

Enfin, une valeur d'usage est associée à ce lieu en raison de son utilisation par la population et la communauté universitaire à des fins récréatives et sportives.

RÉSERVOIR ET CHAMBRES DES VANNES VINCENT-D'INDY (100, avenue Vincent-D'Indy)



Photo: 2006_Airmex, VdM

DÉSIGNATION PATRIMONIALE - outre les statuts conférés au mont Royal en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel (site patrimonial - déclaré par Québec, cité par Montréal)

SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DE L'AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL, PLAN D'URBANISME DE MONTRÉAL et CAHIER D'ÉVALUATION DU PATRIMOINE URBAIN (publié en 2005 et réalisé dans le cadre de la préparation du Plan d'urbanisme)

- Situés en secteur de valeur patrimoniale exceptionnelle et en secteur d'intérêt archéologique

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DES INSTALLATIONS DU RÉSEAU D'EAU POTABLE SITUÉES SUR LA MONTAGNE

Site patrimonial du Mont-Royal

RÉSERVOIR ET CHAMBRES DES VANNES VINCENT-D'INDY (100, avenue Vincent-D'Indy)

VALEUR PAYSAGÈRE



La faculté de musique et la salle Claude-Champagne



La valeur paysagère du site Vincent-D'Indy¹ repose sur :

- sa contribution à la perception et à la mise en scène des immeubles de grand intérêt qui le voisent: le 1420 Mont-Royal (ancienne maison-mère des Soeurs des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie), le pavillon Marie-Victorin, le CEPSUM et surtout le remarquable pavillon de la faculté de musique de l'Université de Montréal et la salle Claude-Champagne juché sur la colline boisée, au-delà de la paroi rocheuse de l'ancienne carrière et des arbres qui la surplombent;
- la beauté et l'ampleur des vues et panoramas offerts vers la montagne et la ville depuis le site et sa périphérie, l'espace surplombant le réservoir (stationnement et flanc du mont Royal), ainsi que le foyer et la mezzanine attenants à la salle Claude-Champagne;
- la qualité de l'expérience paysagère offerte aux passants et usagers; ces vues d'intérêt (qui permettent également de comprendre les liens entre les immeubles institutionnels), la présence de la paroi rocheuse et parfois de l'eau qui la recouvre;
- la quiétude du lieu à flanc de montagne, ceinturé par le bel ouvrage de clôture, de maçonnerie et fer forgé qui le délimite tout le long du boulevard du Mont-Royal et en bordure de l'avenue Vincent-D'Indy;
- l'intégration discrète des édifices des chambres des vannes.

¹ Dans l'objectif d'être concis, cette appellation est utilisée à l'énoncé pour désigner le lieu du réservoir Vincent-D'Indy, l'espace qui le surplombe, son périmètre et les édifices des chambres des vannes.

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

- La localisation du site sur le flanc nord de la colline d'Outremont, au sein du noyau institutionnel, en contrebas du pavillon de musique et de l'extrémité sud de l'avenue Vincent-D'Indy, ainsi qu'en bordure du boulevard du Mont-Royal
- Sa topographie
- La paroi rocheuse
- Le vaste plateau dégagé et gazonné, la présence de végétaux à sa périphérie, et l'ouverture sur le ciel
- Les vues offertes vers la montagne, la ville, le pavillon de la faculté de musique et de la salle Claude-Champagne, le 1420 Mont-Royal, le pavillon Marie-Victorin et le CEPSUM
- Le petit volume des édifices, leur facture simple, leur toit plat ainsi que la brique jaune qui les pare et fait écho au revêtement du pavillon principal de l'Université de Montréal et de l'école de musique Vincent-D'Indy
- Le mur de clôture et son portail

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DES INSTALLATIONS DU RÉSEAU D'EAU POTABLE SITUÉES SUR LA MONTAGNE

Site patrimonial du Mont-Royal

RÉSERVOIR ET CHAMBRES DES VANNES VINCENT-D'INDY (100, avenue Vincent-D'Indy)

VALEUR HISTORIQUE



SSNJM et Réservoir Bellingham v. 1930 :
(Source: Collection des Soeurs-des-Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie tiré de 1875-2000 Outremont, p.61)

La valeur historique du site Vincent-D'Indy repose sur :

- la réalisation du réservoir par la Montreal Water and Power Company au début du XX^e siècle, sur le site d'une ancienne carrière;
- son témoignage de l'évolution, depuis sa mise en service en 1908, de ses composantes bâties et aménagées, en fonction des besoins de la population et suivant l'évolution de la société et des technologies;
- son association avec les quartiers adjacents d'Outremont et de Côte-des-Neiges et les institutions voisines, dont l'Université de Montréal, et le fait qu'il a été témoin de leur évolution.



1948 (Archives de la Ville de Montréal)

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

- La localisation sur le flanc nord de la colline d'Outremont, au sein du noyau institutionnel formé par les immeubles des Soeurs-des-Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie et de l'Université de Montréal
- La propriété et l'occupation publiques continues du lieu
- Le réservoir, d'abord agrandi puis recouvert
- La paroi rocheuse liée à la carrière
- Le toponyme Vincent-D'Indy:
 - qu'il partage avec l'avenue adjacente et rappelle la mémoire de ce musicien et compositeur français (1851-1931)
 - qui rend hommage aux Sœurs des Saint-Noms-de-Jésus-et-de-Marie, fondatrices de l'école supérieure de musique (1933) qui a pris le nom de Vincent d'Indy en 1958

VALEUR D'USAGE

La valeur d'usage du site Vincent-D'Indy repose sur :

- l'utilisation qui est faite du terrain vert, vaste et plat, à des fins récréatives et sportives

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

- Le vaste espace dégagé et aménagé au-dessus du réservoir et sa topographie

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DES INSTALLATIONS DU RÉSEAU D'EAU POTABLE SITUÉES SUR LA MONTAGNE

Site patrimonial du Mont-Royal

RÉSERVOIR ET STATIONS DE POMPAGE CÔTE-DES-NEIGES (4170, ch.de la Côte-des-Neiges)

Point de repère sur le chemin de la Côte-des-Neiges, le site du réservoir et des stations de pompage Côte-des-Neiges (station de 1910 et celle de 1938) présente un intérêt patrimonial par ses valeurs paysagère, historique et architecturale.

Contribuant à la qualité paysagère du secteur et des parcours offerts le long des voies de circulation adjacentes, ce site et ses composantes s'inscrivent dans la poursuite des espaces verts du parc du Mont-Royal, du Cimetière Notre-Dame-des-Neiges et du parc Summit. L'intérêt du site repose aussi sur la perception de l'escarpement rocheux de la colline de Westmount qu'il offre ainsi que la présence, l'intégration soignée et les caractéristiques de la station de pompage de 1938, du muret de pierre du réservoir, du portail et de la clôture en fer forgé bordant le site.

Situé le long du tracé fondateur du chemin de la Côte-des-Neiges, sur un site adjacent à la carrière de Westmount, l'histoire de ce lieu est associée à la Montreal Water and Power Company qui a réalisé le premier réservoir à la fin du XIX^e siècle. À l'instar de la station McTavish et de l'usine Atwater, la station de pompage Côte-des-Neiges (1938), oeuvre de l'ingénieur Charles-Jules Des Bailleurs, témoigne du soin accordé à la conception des ouvrages à cette époque, soulignant par leur caractère formel et leurs styles variés remarquables, que l'eau est une richesse et que son réseau doit être source de fierté.

La station de pompage de 1938 et l'ancienne station de 1910 (aujourd'hui des ateliers) présentent enfin une valeur architecturale par la qualité de leur construction : la station de 1938 est caractérisée par sa composition inspirée de l'architecture résidentielle du Régime français, alors que la station de 1910 présente des caractéristiques rappelant le style *Prairie Houses*.



Photo: 2006_Airmex, VdM

DÉSIGNATION PATRIMONIALE - outre les statuts conférés au mont Royal en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel (site patrimonial - déclaré par Québec, cité par Montréal)

SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DE L'AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL, PLAN D'URBANISME DE MONTRÉAL ET CAHIER D'ÉVALUATION DU PATRIMOINE URBAIN (publié en 2005 et réalisé dans le cadre de la préparation du Plan d'urbanisme)

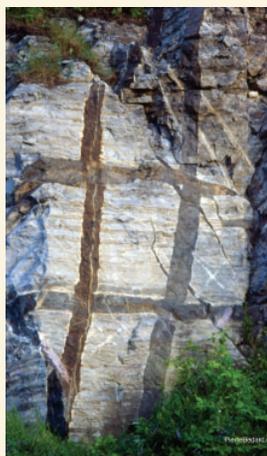
- Situés en secteur de valeur patrimoniale exceptionnelle et en secteur d'intérêt archéologique

AUTRES : • Station de pompage Côte-des-Neiges: propriété municipale d'intérêt patrimonial

VALEUR PAYSAGÈRE



2015 (Source: Patri-Arch)



Le jeu de dykes et de sills
(<http://www.pierrebedard.uqam.ca/mont-Royal/site26.html>)



Le mur de pierre

La valeur paysagère du site Côte-des-Neiges¹ repose sur :

- sa contribution à la qualité paysagère du secteur et des parcours offerts le long des voies de circulation adjacentes et le fait que le site et ses composantes s'inscrivent dans la poursuite des espaces verts du parc du Mont-Royal, du Cimetière Notre-Dame-des-Neiges et du parc Summit;
- la perception de l'escarpement rocheux de la colline de Westmount, dont le calcaire de Trenton exposé à la vue est recoupé par un réseau spectaculaire de dykes et de sills;
- la présence, l'intégration soignée et les caractéristiques de la station de pompage, du muret de pierre du réservoir, du portail et de la clôture en fer forgé bordant le site;
- sa qualité de point de repère sur le chemin de la Côte-des-Neiges.

N.B. Bien que l'espace surplombant la surface du réservoir ne soit pas d'accès public, il ajoute à l'expérience et à la valeur paysagères du lieu.

¹ Dans l'objectif d'être concis, cette appellation est utilisée à l'énoncé pour désigner le lieu du réservoir Côte-des-Neiges et de la cour de voirie, incluant la première station de pompage (1910) et l'actuelle (1938).

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

- La localisation :
 - au bas de la colline de Westmount
 - adjacente au carrefour des voies Côte-des-Neiges, Belvédère et Remembrance
 - au point d'inflexion entre l'entremonts et la ville
- L'organisation spatiale du site suivant laquelle :
 - le réservoir avec son volume hors-sol est adossé au quartier résidentiel attenant (Northview Court, avenue Highland, chemin Trafalgar) et contribue à sa quiétude relative
 - l'espace de la cour de voirie est dégagé, les bâtiments étant accolés à la limite du réservoir (sauf l'atelier)
- La bande de verdure qui délimite la cour en bordure des rues, avec son talus, sa clôture et le muret de pierre avec sa colonne marquant son extrémité
- La vue offerte sur la paroi rocheuse
- La station de pompage de 1938 à l'allure de grande « maison » du Régime français et son implantation de biais qui offre à la vue des passants sa noble façade principale et son imposant mur pignon latéral nord
- Le portail de clôture devant la porte de la « maison », avec ses grilles ouvragées et sa lanterne
- Le haut mur de pierre longeant le chemin de la Côte-des-Neiges devant le réservoir et bifurquant pour rejoindre la « maison »
- La végétation à la limite sud du réservoir
- L'étendue de la surface du réservoir; la végétation qui s'y trouve et les vues offertes notamment sur la caserne militaire et la tour du pavillon principal de l'Université de Montréal



Source: GoogleMaps

VALEUR HISTORIQUE

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

La valeur historique du site Côte-des-Neiges repose sur :

- la réalisation du réservoir par la Montreal Water and Power Company à la fin du XIX^e siècle, en bordure du chemin de la Côte-des-Neiges et sur le site adjacent à la carrière de Westmount;
- son témoignage de l'évolution, depuis la mise en service de son premier réservoir en 1893, de ses composantes bâties et aménagées, en fonction des besoins et suivant l'évolution de la société et des technologies;
- son témoignage du soin accordé à la conception des ouvrages du réseau, soulignant que l'eau est une richesse et que son réseau doit être source de fierté;
- son association avec Charles-Jules Des Bailleurs qui a vu, avec ce souci, à la réalisation de plusieurs de ces ouvrages, dont des stations de pompage au caractère formel et aux styles très variés, notamment l'actuelle station de pompage Côte-des-Neiges;
- son association avec le chemin de la Côte-des-Neiges.

- Sa localisation
- La propriété et l'occupation publiques du lieu
- Le réservoir
- La vue offerte sur la paroi rocheuse de la carrière de Westmount
- L'immeuble de la première station de pompage (actuel atelier), notamment :
 - son implantation, dictée par le positionnement du premier réservoir
 - la trace, sur sa façade arrière, de ce qui était autrefois son entrée principale
- La station de pompage de 1938
- Les armoiries de Montréal sculptées dans la pierre au-dessus de la porte d'entrée de la station de pompage de 1938
- Les équipements de la station de pompage actuelle, tels que les robustes pompes, qui perdurent au fil du temps
- Le toponyme Côte-des-Neiges

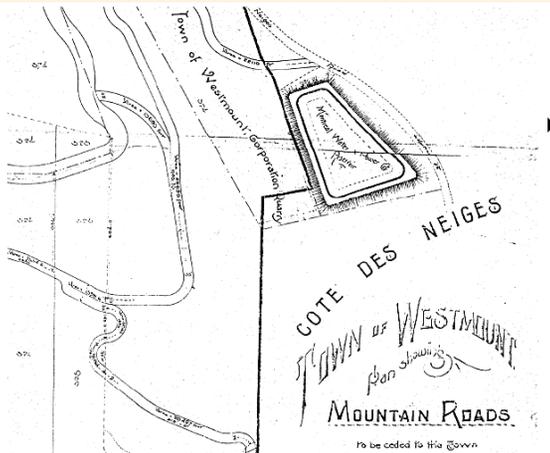


Figure 2.28 Montreal Water and Power Company reservoir, 1895

(Source: "Town of Westmount Plan Showing Mountain Roads to be Ceded by Various Proprietors," VM-GDA, 1890-5 (microfilm))

Plan ancien avec mention MWPC et quarry
(Source : image tirée du mémoire de Susan M. Ross «Pure Water in the City Covering the Reservoirs on Mount Royal» - Avril, 2002)



Première station et premier réservoir en 1980
(Source :Archives de la VdeM, VM117-Y-1P3078)



Le site et son couvert végétal en 1980
(Source :Archives de la VdeM, VM94-B256-001)

VALEUR ARCHITECTURALE

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES



2015 (Source: Patri-Arch)



L'intérieur de la station de pompage actuelle (1938) et son revêtement de Vitrolite



La première station de pompage (Source: Patri-Arch, 2015)

La valeur architecturale du site Côte-des-Neiges repose sur :

- la grande qualité de construction et de composition de la station de pompage de 1938 inspirée de l'architecture résidentielle du Régime français, ce bâtiment industriel illustrant, à l'instar d'autres stations construites par l'ingénieur Charles-Jules Des Bailleurs, l'intérêt de son concepteur pour les styles architecturaux historicistes;
- le soin apporté aux aménagements intérieurs d'origine la station de 1938;
- la qualité de la composition de la première station de pompage (actuel atelier) construite en 1910 et dont certaines caractéristiques (toit à croupes aux larges débords, imposante cheminée, jeux de briques à motifs géométriques) rappellent les *Prairie Houses* de l'architecte Frank Lloyd Wright.



Détail de la porte de la façade de la station de 1938

- La station de pompage de 1938, notamment :
 - son implantation et sa volumétrie
 - sa composition architecturale très soignée inspirée des maisons du Régime français
 - son toit à deux versants percé de lucarnes et ses murs pignons découverts
 - ses matériaux de grande qualité, notamment la pierre des façades et le cuivre de la toiture et des gouttières
 - la forme et la disposition asymétrique des ouvertures, les fenêtres en acier à battants à petits carreaux
 - les éléments décoratifs et armoiries sculptés en pierre au-dessus de l'entrée principale
 - les gouttières, les esses
 - le portail d'entrée
 - le grand volume intérieur ouvert sans colonne, la mezzanine et les hauts plafonds de la salle des pompes
 - les éléments du décor, notamment les gardes-corps rappelant le style Streamline, les consoles sous le pont roulant, les moulures du plafond et les calorifères
 - les finis intérieurs dont le Vitrolite et la céramique
 - les ouvertures donnant sur la salle électrique, les baies vitrées entre la salle des pompes et la salle de contrôle
- La première station de pompage de 1910, notamment :
 - sa volumétrie et son toit à croupes aux larges débords
 - les jeux de brique des murs et de son imposante cheminée

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DES INSTALLATIONS DU RÉSEAU D'EAU POTABLE SITUÉES SUR LA MONTAGNE

Site patrimonial du Mont-Royal

RÉSERVOIR ET ÉDICULE MONTAGNE (Parc du Mont-Royal – 1216, voie Camilien-Houde)

Le site du réservoir et de l'édicule Montagne présente une valeur paysagère par l'intégration discrète du réservoir, celui-ci s'inscrivant dans la topographie ondulée du secteur Sommet (Upperfell) du parc du Mont-Royal et étant camouflé à la vue par les arbres et la végétation qui l'entourent. L'édicule de ce réservoir s'intègre aussi discrètement dans son contexte boisé par son échelle réduite et l'utilisation de la pierre, rappelant une fabrique de jardin ou « folly ».

Le réservoir Montagne présente aussi un intérêt historique puisqu'il a été réalisé en 1931 en réponse aux besoins découlant de la construction de nouveaux bâtiments dans le parc du Mont-Royal dans le cadre des programmes de travaux pour lutter contre le chômage.

Une valeur architecturale est également associée à l'édicule par le soin apporté à sa construction.



Photo: 2006_Airmex, VdM

DÉSIGNATION PATRIMONIALE - outre les statuts conférés au mont Royal en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel (site patrimonial - déclaré par Québec, cité par Montréal)

SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DE L'AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL, PLAN D'URBANISME DE MONTRÉAL ET CAHIER D'ÉVALUATION DU PATRIMOINE URBAIN (publié en 2005 et réalisé dans le cadre de la préparation du Plan d'urbanisme)

- Situés en secteur de valeur patrimoniale exceptionnelle et en secteur d'intérêt archéologique (et dans le parc du Mont-Royal)

VALEUR PAYSAGÈRE

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES



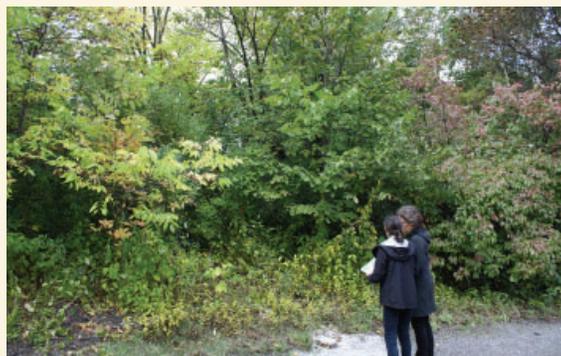
Carte du mont Royal montrant l'édicule Montagne, s.d. (Peter Soland - Ville de Montréal)

La valeur paysagère du site Montagne¹ repose sur :

- l'échelle et l'intégration discrète de son édicule dans cette partie du parc du Mont-Royal, à proximité du chemin Olmsted, et ses caractéristiques rappelant une fabrique de jardin ou « folly »;
- le fait que le réservoir est tout à fait camouflé à la vue par les arbres et la végétation qui l'entourent, et que son volume enfoui s'inscrit dans la topographie de ce secteur du parc;
- l'ambiance paysagère du secteur Sommet (Upperfell) conçu par Olmsted qui présente un intérêt par son caractère naturel et sa valeur écologique et propose aux promeneurs une découverte progressive des lieux en empruntant les sentiers sinueux à travers le boisé;
- la similitude de l'édicule avec les constructions du secteur immédiat (ouvrages de télécommunication).

¹ Dans l'objectif d'être concis, cette appellation est utilisée à l'énoncé pour désigner le lieu du réservoir Montagne et de son édicule.

- La localisation du site
- L'abondance végétation du site, notamment les arbres celtis qui recouvre le réservoir
- Sa topographie ondulante
- L'édicule caractérisé par son petit volume et son revêtement de pierre calcaire



L'emplacement du réservoir



ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DES INSTALLATIONS DU RÉSEAU D'EAU POTABLE SITUÉES SUR LA MONTAGNE

Site patrimonial du Mont-Royal

RÉSERVOIR ET ÉDICULE MONTAGNE (Parc du Mont-Royal – 1216, voie Camilien-Houde)

VALEUR HISTORIQUE



1947 (Archives de la Ville de Montréal, VM97-3_7P10-31)



1962 (Source: Archives de la VdeM VM94-B009-006)

La valeur historique du site Montagne repose sur :

- le fait que le réservoir a été réalisé notamment en réponse aux besoins découlant de la construction de nouveaux bâtiments dans le parc du Mont-Royal, ces derniers étant issus des programmes de travaux pour lutter contre le chômage occasionné par la crise économique des années 1930;
- son témoignage du soin accordé à la conception de bâtiments dans le parc du Mont-Royal et aux ouvrages du réseau d'eau, même aux petits édicules.

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

- La localisation sur la montagne et dans le parc du Mont-Royal
- Le réservoir
- L'édicule d'accès et son écusson arborant les armoiries de la Ville
- Le toponyme Montagne

VALEUR ARCHITECTURALE



La valeur architecturale du site Montagne repose sur :

- le soin apporté à ce petit bâtiment fonctionnel par l'emploi de matériaux de qualité, son architecture moderniste et la présence d'un écusson arborant les armoiries de la Ville.

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

- L'édicule, notamment :
 - son petit volume se prolongeant à la verticale afin d'intégrer la cheminée de ventilation
 - son style moderniste
 - son revêtement de pierre calcaire à bossage ponctuée de granit rose
 - son toit plat et sa marquise

VALEUR D'USAGE

La valeur d'usage du site Montagne repose sur :

- sa fréquentation par les promeneurs en toutes saisons (des sentiers de raquettes y sont entre autres aménagés l'hiver)..

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

- Le boisé et les sentiers du secteur

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DES INSTALLATIONS DU RÉSEAU D'EAU POTABLE SITUÉES SUR LA MONTAGNE

Site patrimonial du Mont-Royal

RÉSERVOIR ET ABRI SOMMET (Parc du Mont-Royal – 1260, chemin Remembrance)

L'intérêt du site du réservoir et de l'abri Sommet repose sur sa valeur paysagère par sa contribution à la diversité des unités paysagères du parc du Mont-Royal, cet espace offrant une halte aux promeneurs ayant atteint ce sommet du parc. Ce site est aussi caractérisé par l'intégration du grand plateau du réservoir dans l'aménagement du parc et la présence de l'abri à pique-nique à l'allure d'une maison canadienne champêtre.

Ce lieu possède également un intérêt historique puisqu'il a été réalisé en réponse aux besoins découlant de la construction de nouveaux bâtiments dans le parc du Mont-Royal dans les années 1930 dans le cadre des programmes d'aide aux chômeurs.

Une valeur architecturale et une valeur d'usage sont enfin associées à ce site par le soin apporté à la composition de l'abri, construction réalisée en 1956 par la firme Clarke et Rapuano qui a eu l'idée d'utiliser l'édicule d'accès au réservoir comme abri pour les usagers du parc.



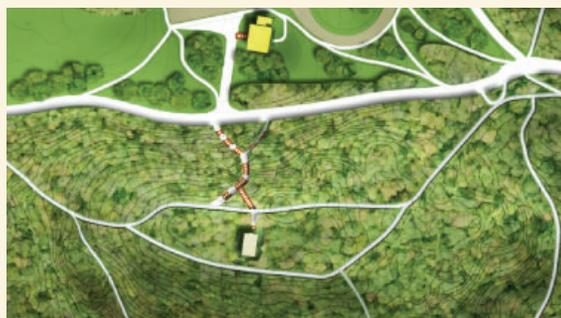
Photo: 2006_Airmex, VdM

DÉSIGNATION PATRIMONIALE - outre les statuts conférés au mont Royal en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel (site patrimonial - déclaré par Québec, cité par Montréal)

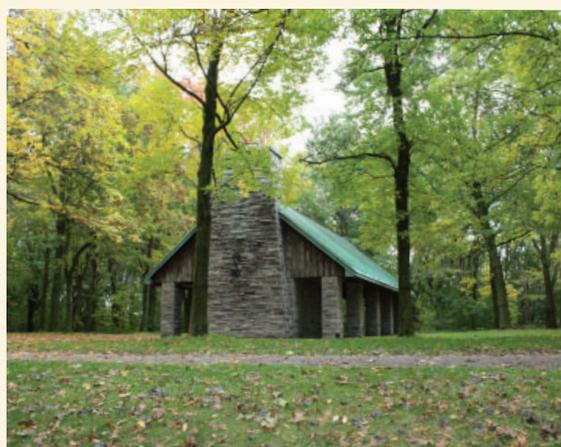
SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DE L'AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL, PLAN D'URBANISME DE MONTRÉAL ET CAHIER D'ÉVALUATION DU PATRIMOINE URBAIN (publié en 2005 et réalisé dans le cadre de la préparation du Plan d'urbanisme)

- Situés en secteur de valeur patrimoniale exceptionnelle et en secteur d'intérêt archéologique (et dans le parc du Mont-Royal)

VALEUR PAYSAGÈRE



Carte du mont Royal montrant l'abri du Sommet, s.d. (Source : Peter Soland - Ville de Montréal)



La valeur paysagère du site Sommet¹ repose sur :

- sa contribution à la diversité des unités paysagères du parc du Mont-Royal et à l'intérêt de l'espace qu'il offre aux promeneurs qui ont atteint ce sommet du parc;
- l'intégration du grand plateau légèrement ondulé du réservoir dans l'aménagement du parc;
- la présence de l'abri à pique-nique à l'allure d'une maison canadienne champêtre dont on aurait gardé que le toit et la cheminée;
- l'ambiance paysagère de La Fougeraie (Brackenfell), conçu à l'origine par Olmsted, qui a évolué en clairière (Glades) suite à l'aménagement du réservoir;
- la présence d'un lien important entre le site et la maison Smith, accessible par l'escalier en pierre.

¹ Dans l'objectif d'être concis, cette appellation est utilisée à l'énoncé pour désigner le site du réservoir Sommet et l'abri à pique-nique / édicule qui le surplombe.

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

- La localisation du site
- La surface couverte de végétation, dite parterre arboré, typique des aires de pique-nique du parc entouré par la forêt
- La topographie du réservoir (plateau sommital ondulé), cerné par les sentiers de promenade
- L'abri à pique-nique, notamment :
 - son positionnement au centre du plateau, implanté de façon transversale
 - son orientation et sa mise en scène; il offre sa plus belle façade et son imposante cheminée de pierre à la vue des promeneurs ayant gravi l'escalier y menant depuis le secteur de la maison Smith
- Les vues qui s'offrent depuis l'abri sur le plateau du réservoir
- L'escalier en pierre reliant le site à celui de la maison Smith

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DES INSTALLATIONS DU RÉSEAU D'EAU POTABLE SITUÉES SUR LA MONTAGNE

Site patrimonial du Mont-Royal

RÉSERVOIR ET ABRI SOMMET (Parc du Mont-Royal – 1260, chemin Remembrance)

VALEUR HISTORIQUE



Construction de l'abri Sommet, 1955 (Archives de la Ville de Montréal, VM117-Y-6-4_01-106)

La valeur historique du site Sommet repose sur :

- le fait que le réservoir a été réalisé notamment en réponse aux besoins découlant de la construction de nouveaux bâtiments dans le parc du Mont-Royal dans les années 1930, ces derniers étant issus des programmes de travaux pour lutter contre le chômage occasionné par la crise économique;
- son témoignage du soin accordé à la conception de bâtiments dans le parc du Mont-Royal et aux ouvrages du réseau d'eau;
- son association avec la firme Clarke et Rapuano qui a eu l'idée d'utiliser l'édicule d'accès au réservoir comme abri pour les usagers du parc.

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

- La localisation sur la montagne et dans le parc du Mont-Royal
- Le réservoir
- L'abri à pique-nique / édicule d'accès ainsi que sa grande cheminée qui dissimule l'accès au réservoir
- Le toponyme Sommet

VALEUR ARCHITECTURALE



(Source : Luce Lafontaine Architectes, 2019)

La valeur architecturale du site Montagne repose sur :

- le soin apporté à l'abri caractérisé par son architecture champêtre et ses matériaux de qualité.

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

- L'abri à pique-nique, notamment :
 - son volume
 - son grand toit de cuivre vert à deux versants
 - son revêtement de pierre calcaire à bossage avec insertion de granit rose
 - sa grande cheminée de pierre avec esse en acier
 - ses colonnes de pierre
 - la charpente en bois du toit

VALEUR HISTORIQUE

La valeur d'usage du site Montagne repose sur :

- l'utilisation de l'abri à des fins de détente (notamment pour les pique-niques);
- l'utilisation de l'espace au-dessus du réservoir comme « parc », ce lieu étant fréquenté par les promeneurs en toutes saisons (des sentiers de raquettes y sont entre autres aménagés l'hiver)

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

- L'abri à pique-nique
- Le plateau (espace au-dessus du réservoir) offrant du lieu de détente aux usagers

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DES INSTALLATIONS DU RÉSEAU D'EAU POTABLE SITUÉES SUR LA MONTAGNE

Site patrimonial du Mont-Royal

STATIONS DE SURPRESSION CÈDRES-EN-HAUT (Parc du Mont-Royal – 1529, avenue Cedar)
CÈDRES-EN-BAS (Parc Thérèse-Casgrain – 1492, avenue Cedar)

La station de suppression Cèdres-en-haut possède une valeur paysagère par sa contribution à l'intérêt de la promenade dans ce secteur du parc et son allure de petit pavillon dans la forêt.

Cette petite construction présente aussi un intérêt architectural par la qualité de sa composition aux airs de « folly », ainsi qu'un intérêt historique notamment par son rappel de l'existence du réservoir Des Cèdres aujourd'hui désaffecté qu'il desservait autrefois.

Pour sa part, la station de suppression Cèdres-en-bas, plus modeste, présente un intérêt par sa discrétion dans le paysage.



Station Cèdres-en-haut # 6
Station Cèdres-en-bas # 7

DÉSIGNATION PATRIMONIALE - outre les statuts conférés au mont Royal en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel (site patrimonial - déclaré par Québec, cité par Montréal)

SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DE L'AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL, PLAN D'URBANISME DE MONTRÉAL ET CAHIER D'ÉVALUATION DU PATRIMOINE URBAIN (publié en 2005 et réalisé dans le cadre de la préparation du Plan d'urbanisme)

- Situées en secteurs de valeur patrimoniale exceptionnelle et d'intérêt archéologique (et l'une dans le parc du Mont-Royal, l'autre dans le parc Thérèse-Casgrain)

AUTRES : • Stations Cèdres-en-bas et Cèdres-en-haut : propriétés municipales d'intérêt patrimonial

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DES INSTALLATIONS DU RÉSEAU D'EAU POTABLE SITUÉES SUR LA MONTAGNE

Site patrimonial du Mont-Royal

STATION DE SURPRESSION CÈDRES-EN-HAUT (Parc du Mont-Royal – 1529, avenue Cedar)

VALEUR PAYSAGÈRE



La valeur paysagère de la station **Cèdres-en-haut** repose sur :

- sa contribution à l'intérêt de la promenade dans ce secteur du parc;
- son allure de petit pavillon dans la forêt;
- son intégration soignée;
- l'ambiance paysagère du secteur de La Fougeraie (Bracken-fell) conçu par Olmsted qui présente un intérêt par son caractère naturel et sa valeur écologique.

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

- Sa localisation dans le parc, à proximité et en amont du chemin Olmsted
- Sa volumétrie et son gabarit réduits
- Son orientation et sa mise en scène; implanté de biais par rapport au sentier, tourné dans l'axe de l'escalier qui y mène depuis le chemin Olmsted, de façon à ce que les usagers qui descendent la montagne à cet endroit le voient
- L'érablière qui l'entoure
- Le sentier piéton et l'escalier en pierre menant à la station en amont et en aval, reliant des installations Sommet, Cèdres-en-haut et Cèdres-en-bas

VALEUR ARCHITECTURALE



La valeur architecturale de la station **Cèdres-en-haut** repose sur :

- son architecture soignée et ses caractéristiques rappelant une fabrique de jardin ou « folly ».

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

- Sa volumétrie (plan carré) et son gabarit
- Ses façades de pierre rustique
- Ses chaînages d'angle et encadrements d'ouvertures en pierre de taille
- Son toit à quatre versants
- Sa porte cintrée et son pignon

VALEUR HISTORIQUE

La valeur historique de la station **Cèdres-en-haut** repose sur son témoignage :

- des modifications apportées au réseau en fonction des besoins et suivant l'évolution des technologies;
- de l'existence du réservoir Des Cèdres aujourd'hui désaffecté qu'il servait;
- du soin accordé à la conception de bâtiments dans le parc du Mont-Royal et aux ouvrages du réseau d'eau.

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

- La localisation sur la montagne, dans le parc du Mont-Royal et à proximité de l'emplacement du réservoir Des Cèdres
- Son volume carré, son toit à quatre versants
- Ses façades de pierre rustique et ses chaînages d'angle et encadrements d'ouvertures en pierre de taille
- Sa porte cintrée et son pignon

VALEUR HISTORIQUE



Station Cèdres-en-bas en 1970

La valeur historique de la station **Cèdres-en-bas** repose sur son témoignage des modifications apportées au réseau en fonction des besoins et suivant l'évolution des technologies.

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

- Sa localisation sur la montagne, dans le parc Thérèse-Casgrain
- Son implantation discrète en retrait du chemin
- Son volume de petites dimensions

VALEUR PAYSAGÈRE



La valeur paysagère de la station **Cèdres-en-bas** repose sur son intégration discrète au cadre bâti et paysager de l'avenue Cedar.

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

- Son implantation discrète en retrait de l'avenue Cedar

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DES INSTALLATIONS DU RÉSEAU D'EAU POTABLE SITUÉES SUR LA MONTAGNE

Site patrimonial du Mont-Royal

VISITE DES LIEUX

14 février 2019 - Station et réservoir McTavish et parc Rutherford

2 octobre 2019 - L'ensemble des autres sites et installations du réseau d'eau potable situées sur le mont Royal

RÉFÉRENCES

LUCE LAFONTAINE ARCHITECTES, *Étude préalable à l'évaluation de l'intérêt patrimonial _ Les réservoirs de la montagne, Montréal.* Montréal, juin 2019.

LUCE LAFONTAINE ARCHITECTES, *Réservoir et station de pompage McTavish _ Étude préalable à l'évaluation de l'intérêt patrimonial _ 815-855, avenue du Docteur-Penfield Montréal.* Montréal, mars 2019.

GROUPE DE TRAVAIL

Katherine Davey, architecte-paysagiste, Ville de Montréal, Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports, Division concertation et bureau du Mont-Royal

Luce Lafontaine, architecte, Luce Lafontaine architectes

Marc Lajeunesse, contremaître, Ville de Montréal, Service de l'eau, Direction de l'eau potable

Jennifer Ouellet, conseillère en aménagement, Ville de Montréal, Service de l'urbanisme et de la mobilité, Division du patrimoine

Françoise Caron, conseillère en aménagement, Ville de Montréal, Service de l'urbanisme et de la mobilité, Division du patrimoine

Représentant la Division de l'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie de la Ville de Montréal:

Francis Lefebvre, architecte - planification (pour l'évaluation de la station et du réservoir McTavish)

Karine Ayotte, urbaniste, conseillère en aménagement (pour l'évaluation des autres sites et installations)

Note:

Exceptionnellement, par souci d'efficience et considérant que seul le site du réservoir Vincent-D'Indy se trouve dans les limites de l'arrondissement d'Outremont, il a été convenu avec sa Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine qu'elle serait tenue informée et que la représentation d'arrondissement au sein du groupe de travail serait celle établie ci-haut.

RÉDACTRICE

Françoise Caron, conseillère en aménagement, Ville de Montréal, Service de l'urbanisme et de la mobilité, Division du patrimoine

Jennifer Ouellet, conseillère en aménagement, Ville de Montréal, Service de l'urbanisme et de la mobilité, Division du patrimoine